

Envoyé en préfecture le 14/10/2024

Reçu en préfecture le 14/10/2024

Publié le 14/10/2024

ID : 030-213000284-20241014-2024_10_21-AR



Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze
Service Musées
Domaine Finances

DÉCISION MUNICIPALE n° 2024-10-21

Objet : Tarif publication musée pour le catalogue « De Renoir à Van Dongen, chefs-d'œuvres des musées de Bagnols-sur-Cèze et de Pont-Saint-Esprit »

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020-07-22a du 03 juillet 2020 relative à la délégation du Conseil municipal au Maire,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2024-01-09 du 24 janvier 2024 adoptant les tarifs municipaux pour l'année 2024,

Considérant que dans le cadre de l'exposition « De Renoir à van Dongen », un catalogue soulignant une grande partie des collections bagnolaises, sera publié,

Considérant que ce catalogue sera en vente au musée Albert-André,

DÉCIDE

- d'autoriser la vente du catalogue intitulé « De Renoir à Van Dongen, chefs-d'œuvres des musées de Bagnols-sur-Cèze et de Pont-Saint-Esprit » au tarif unitaire de 19,50 €.

Fait à Bagnols-sur-Cèze,



Le Maire,
Jean-Yves CHAPELET